

APPEL A PROJET ADEME / ECOSYSTEMES TERRITORIAUX HYDROGENE
PROJET DE CONVENTION PARTENARIALE ENTRE QAIR PREMIER ELEMENT ET LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS
APPROCHE TERRITORIALE HYVOO

Contexte National développement filière Hydrogène

Dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale d'accélération de la filière Hydrogène décarboné annoncée le 8 Septembre 2020, l'Etat français lance un effort financier de plus de 7,2 Mds d'€uros sur la période 2020-2030. Afin de booster le développement de la filière, 3,4Mds d'€uros sont prévus jusqu'en 2023.

Les objectifs de cette nouvelle stratégie sont les suivants :

- Changer d'échelle pour atteindre des pivots de rentabilité et pour renforcer le caractère industriel de l'offre française
- Faire émerger une filière française de l'électrolyse
- Décarboner l'industrie en remplaçant l'Hydrogène d'origine fossile
- **Développer une mobilité professionnelle Hydrogène** avec des briques technologiques clés française
- **Développer des projets territoriaux** d'envergure sur le territoire national en incitant à mutualiser les usages
- Préparer les usages de demain en soutenant le R&D et l'innovation pour réduire les des coûts et développer des équipements pour ces nouveaux usages

L'Appel à Projet « Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène » lancé par l'ADEME en Octobre 2020 synthétise un des objectifs du Plan Hydrogène : répartir le développement de la filière Hydrogène sur l'ensemble des territoires. Une volonté affirmée de l'Etat de soutenir les collectivités et les acteurs privés appartenant au même écosystème territorial regroupant plusieurs usages (dont mobilité) de projets suffisamment massifs permettant de passer à l'échelle.

La Convention proposée par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, et le Groupe QAIR France, et ses partenaires s'inscrit point par point dans la stratégie opérationnelle souhaité par l'Etat : une unité de production massive d'Hydrogène vert par électrolyse à proximité (Port la Nouvelle), une mutualisation au niveau local, un coût de l'Hydrogène à la pompe compétitif (base de 9 €/kg) dès le démarrage prévu en 2024 et dégressif au fur et à mesure de la montée en puissance du développement de l'Hydrogène comme carburant alternatif.

Le déploiement d'une telle solution de mobilité sur le territoire de Castelnaudary et son bassin industriel apportera une réponse forte aux attentes des professionnels, tout en préparant le territoire et les acteurs économiques aux futures mesures préconisées dans le cadre de la mise en place de la ZFE (

Zone à Faibles Emissions) à l'horizon 2022-2026 sur les Métropoles Régionales (Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes)

C'est aussi dans cette lignée que la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et son partenaire QAIR proposeront aux acteurs économiques locaux et régionaux les meilleures solutions d'avitaillement en Hydrogène vert et de carburant alternatifs dits «propres».

Contexte Régional du développement de la filière Hydrogène décarboné (CORRIDOR H2) & Stratégie de déploiement Territorial HyVoo (Hyd'Occ)

Dès l'année 2019, la Région Occitanie a confirmé son positionnement comme **la région pilote au niveau européen** dans l'utilisation massive de l'Hydrogène vert tous secteurs confondus en lançant le Plan Hydrogène Régional.

En Juillet 2020, le Groupe Qair et l'AREC ont concrétisé cette volonté de devenir le leader européen dans la production massive d'Hydrogène vert en créant la SAS Hyd'Occ (50 millions d'€uros d'investissements) sur le site de Port la Nouvelle, et proposer dès la fin d'année 2023, de l'Hydrogène vert produit en Occitanie.

En Septembre 2020, l'Etat Français lance le Plan Hydrogène doté de plus de 7,3 milliards d'€uros jusqu'en 2030, et conjointement, **Qair Premier Élément définit sa stratégie de maillage territorial (HyVoo)** dans le cadre de la construction du futur schéma régional de distribution d'Hydrogène vert s'appuyant sur le back bone (**colonne vertébrale constituée de 7 points de distribution**) du réseau autoroutier que sont la A 9 et la A 61, reliant les différentes métropoles régionales entre elles.

Depuis le mois d'Octobre 2020, Hyd'Occ, dans le cadre de l'Appel à Projet ADEME « Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène », développe son approche territoriale sur l'ensemble des territoires le long des axes autoroutiers, et crée localement des **synergies entre acteurs publics et privés** futurs utilisateurs d'Hydrogène vert pour une **mutualisation des équipements** de distribution locale adaptés aux besoins de chaque écosystème.

L'Appel à Projet CORRIDOR H2 lancé en Avril 2021 se révèle être un **puissant accélérateur** autant auprès des partenaires régionaux et nationaux de Qair Premier Élément et les moyens de distribution initialement prévus sur le back bone Occitanie, ont pu être revus à la hausse, que ce soit au niveau technologique que de la qualité de service proposée.

Grâce à la politique concrète et ambitieuse menée par la Région Occitanie, Hyd'Occ a su construire les meilleurs partenariats sur chacun des trois piliers que sont la **Production, la Logistique d'Approvisionnement, et la Distribution**. Une approche de supply chain pour proposer un **coût de l'Hydrogène vert compétitif** dès les premières opérations d'avitaillement des flottes de véhicules sur chacun des territoires.

Envoyé en préfecture le 10/02/2022

Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le



ID : 011-200035855-20220209-2022_008-DE

La Région Occitanie en lançant le Projet CORRIDOR H2 internationalise l'utilisation de l'Hydrogène vert comme carburant, le Groupe Qair, véritable acteur de l'aménagement du territoire dans la transition énergétique, démocratise localement la production d'électricité verte et la consommation d'Hydrogène vert sur chacun des territoires constituant notre région d'Occitanie.

Au mois de Novembre 2021, La Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et QAIR Premier Elément ont été désignés lauréats de l'Appel à Projet CORRIDOR Hydrogène lancé par la Région OCCITANIE.

Une concrétisation des politiques de l'Etat, de la Région et du Lauragais vers une mobilité plus verte auprès des professionnels.

Rappel Convention ADEME – QAIR PREMIER ELEMENT : Approche Territoriale HyVoo

Extraits Réponse QAIR PREMIER ELEMENT Appel à Projet ADEME « Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène

« Stratégie du schéma régional de distribution

Dans la continuité de l'engagement pris par le Groupe Qair d'investir massivement dans la production d'hydrogène vert avec la création de la société de projet (SAS) Hyd'Occ développée conjointement avec l'AREC, et avec l'objectif à terme d'être capable d'approvisionner en hydrogène vert l'ensemble du territoire régional, Hyd'Occ a lancé le projet HyVoo au printemps 2020. Ce projet permettra à Hyd'Occ et ses partenaires de préparer la montée en puissance de l'électrolyseur basé à Port-La Nouvelle, et ce dès l'année 2023, pour assurer à la Région et aux futurs utilisateurs d'hydrogène, un approvisionnement en hydrogène vert de qualité et en quantité.

La première phase du projet HYVOO consistant à réunir opérationnellement les partenaires industriels immédiatement capables de proposer les meilleures solutions logistiques aux futurs consommateurs d'hydrogène vert du territoire.

Les premières prospectives issues du travail des équipes et partenaires HYVOO confirment la capacité d'Hyd'Occ de proposer dès le démarrage des coûts de l'hydrogène vert livrés aux clients inférieurs aux 9 €/kg que l'Etat s'est donné pour objectif, et ce sur le territoire de l'arc méditerranéen de Perpignan à Nîmes, et grâce au transport fluvial, jusqu'au cœur de la métropole Toulousaine, en synergie avec le projet CORRIDORH2. Ce territoire, en raison son futur potentiel de consommation, tout en tenant compte d'un marché concurrentiel, pourra ainsi répondre à la première phase de production prévue sur l'électrolyseur Hyd'Occ représentant 1 400 tonnes par an de capacité maximale dès 2023.

Fort de ces premières estimations concernant l'offre de prix concurrentielle sur ce futur marché, Hyd'Occ a entamé dès l'été 2020 une réflexion stratégique quant au mix prix/service qu'il serait capable de proposer pour chaque acteur et futur utilisateur du marché, et ce dès l'année 2023. Des premières campagnes de sensibilisation auprès de différents publics ont été lancées notamment avec le partenaire L'EQUIPAGE sur le parcours du Canal du Midi. Ces premières remontées d'information terrain ont clairement fait apparaître l'appétence des professionnels et de la population sur ce nouveau carburant tout en s'interrogeant sur la viabilité économique de ce modèle écologique et innovant. Le lancement du Plan Hydrogène impulsé par l'Etat français le 8 Septembre 2020 a apporté une réponse forte à la question économique que nombre de futurs consommateurs pouvaient se poser. HYVOO a donc décidé, de fait, de lancer une étude de marché auprès des futurs utilisateurs potentiels sans passer par une étape de sensibilisation de plusieurs mois en accompagnant les syndicats et associations professionnelles largement impliquées,

ainsi que la Région Occitanie et l'Etat Français. Cette étude de marché ne s'arrête pas à la simple collecte et la seule analyse d'informations sur un territoire donné, mais s'articule autour de l'expertise des partenaires HyVoo sur les problématiques de chaque utilisateur, autant que pour chaque écosystème territorial de consommation. L'objectif est de proposer dès 2023 les solutions d'approvisionnement et de distribution les plus adaptées pour chaque secteur d'activité et pour chaque zone de chalandise, avec comme conséquence directe une diminution du coût final du kg d'hydrogène livré client grâce à la mutualisation entre utilisateurs, et la synergie territoriale.

Par ailleurs, HYVOO investira non seulement dans la collecte et le traitement de l'information, mais créera son propre outil de développement projet à l'aide de son incubateur HYVOO où ses experts travailleront conjointement avec chaque territoire et chaque secteur d'activité représentatif. Chaque projet sera développé, enrichi et qualifié par les producteurs d'hydrogène vert et chaque futur utilisateur d'hydrogène vert, HYVOO jouant à la fois le rôle de pilote et d'expert tout en partageant les bonnes pratiques et solutions avec l'ensemble des acteurs des territoires ciblés, en concordance avec les ambitions de l'appel à Projets « Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène » lancé par l'ADEME au mois d'octobre 2020.

Dans la perspective de la construction de son futur schéma régional d'approvisionnement et de distribution d'hydrogène vert, HYVOO a lancé une première campagne auprès des EPCI des départements des Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault et Gard afin de recenser les meilleures emprises foncières disponibles pour accueillir le futur réseau mutualisé de stations-services hydrogène vert.

En parallèle, certains futurs consommateurs et/ou acheteurs potentiels de poids lourds, bus et véhicules utilitaires ont déjà manifesté leur intérêt et leur engagement auprès d'HYVOO pour participer activement à la construction de ce réseau de distribution régional, voire même s'intéresser au financement de stations-services territoriales (cf. lettres d'engagement et d'intérêt des futurs partenaires de Hyd'Occ Jointes au dossier de candidature). La qualité des premiers contacts et échanges avec de futurs clients ou donneurs d'ordre / prescripteurs confirme les orientations prises par HYVOO dans son approche industrielle et territoriale. L'analyse de chaque contrainte et de chaque besoin manifesté par les futurs consommateurs/clients de Hyd'Occ, menée parallèlement à la recherche de synergies et de mutualisation auprès de chaque écosystème territorial, conduira au développement de solutions logistiques locales au sein même du futur schéma régional d'approvisionnement et de distribution d'hydrogène vert.

Hyd'Occ se positionne autant comme un producteur d'hydrogène vert de dimension régionale, que comme un acteur opérationnel dans l'aménagement du territoire et la mobilité verte pour proposer les solutions territoriales ad hoc dans le cadre de la transition énergétique.

C'est au fur et à mesure de la collecte d'informations, et selon les différentes opportunités ou les déclarations d'intérêts des territoires, ou des acteurs économiques, que HYVOO organisera les différentes mises en mode projet grâce à son incubateur, avec comme objectif au 16 mars 2021, dans le cadre du second rendez-vous donné par l'ADEME, de qualifier les premiers projets territoriaux représentatifs de l'axe du littoral méditerranéen sur lesquels HYVOO s'appuiera pour constituer la colonne vertébrale du futur schéma d'approvisionnement et de distribution de l'hydrogène vert. Ces premiers projets d'écosystèmes territoriaux et sectoriels seront incubés par HYVOO et ses experts lors d'organisation d'ateliers thématiques pouvant se décliner sous les formes suivantes :

- Tables rondes entre collectivités, sociétés de transport de personnes, fabricants de bus (comme Safra) ;
- Tables rondes entre collectivités, entreprises de BTP, loueurs de VUL (comme Chaptal) ;
- Tables rondes entre fabricants/installateurs de dispensers H2 vert et les acteurs de la mobilité ;
- Tables rondes entre les fabricants/installateurs de dispensers H2 vert et les industriels ;
- Tables rondes entre les utilisateurs potentiels d'un même écosystème territorial ;
- Tables rondes entre VNF et des professionnels du transport fluvial (tourisme et fret) dans le cadre du projet Hybarge par exemple ;
- Tables rondes entre les syndicats de collecte d'ordures ménagères, les fabricants de bennes et les acteurs du marché ;
- Tables rondes entre les SCOT, les collectivités et les acteurs de la mobilité.

Envoyé en préfecture le 10/02/2022

Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le

ID : 011-200035855-20220209-2022_008-DE



Après une période d'environ 3 mois d'incubation de chaque projet qualifié, en résulteront les premières solutions techniques, opérationnelles et financières formalisées par des contrats d'engagements entre Hyd'Occ et ses nouveaux clients, et des demandes d'aides à l'ADEME dans le cadre l'Appel à Projet « Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène » par chaque Investisseur accompagné par Hyd'Occ dans la rédaction et la formalisation des différents business plans.

En parallèle des mises en mode projet, HYVOO reviendra régulièrement auprès de chaque écosystème et de leurs acteurs territoriaux pour un partage des expériences et une mise en relation ciblée entre les acteurs d'un même écosystème, autant dans une recherche constante de mutualisation entre usagers que dans une synergie opérationnelle régionale. Selon les dynamiques propres à chaque écosystème, Hyd'Occ pourra aussi proposer des clauses de progrès liées aux contrats incitant l'ensemble des acteurs du territoire à œuvrer pour une recherche d'économies supplémentaires jusqu'aux premières livraisons d'hydrogène vert prévues au second semestre 2023, soit 24 mois après la clôture des demandes d'aides auprès de l'ADEME.

L'objectif d'Hyd'Occ sera de sécuriser in fine dès le mois de septembre 2021 la colonne vertébrale du futur schéma régional d'approvisionnement et de distribution d'hydrogène vert, pour une mise en performance jusqu'aux premières livraisons auprès des futurs utilisateurs de l'arc méditerranéen occitan.

Le Directeur Général de la SAS Hyd'Occ (Stéphane Arnoux) en sera le pilote opérationnel accompagné d'un consultant expert en collectivités territoriales et organisations logistiques (Alexandre Malaville), et d'une chargée de mission ».

Le projet HyVoo déposé par QAIR PREMIER ELEMENT en Décembre 2020 et complété en Mars 2021, a été retenu par l'ADEME en fin d'année 2021, et le projet de convention entre l'ADEME, QAIR PREMIER ELEMENT et la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois s'inscrit pleinement dans cette stratégie de développement d'écosystèmes territoriaux hydrogène voulu par l'Etat Français.

La convention entre l'ADEME et QAIR Premier Elément a été signée le 17 Janvier 2022

Les trois partenaires participeront à la montée en puissance de la filière hydrogène sur l'écosystème du territoire du Lauragais en accompagnant les différents acteurs économiques privés et publics dans leurs réflexions sur les différentes utilisations possibles de l'hydrogène comme carburant alternatif ou solution énergétique.

Le partenariat débutera à l'occasion du colloque Mobilité Verte organisé par la CCCLA le 24 Janvier 2022, et les deux partenaires finaliseront la convention à l'occasion d'un prochain conseil communautaire

Signé le

Monsieur Philippe GREFFIER
Président de la communauté de Communes Lauragais Audois

Monsieur Stéphane ARNOUX
Directeur Général
SAS Hyd'Occ

